

Académie française de judo
Compte-rendu de la 34^e séance



Séance du 16 juin 2025

Présents: André Andermatt, Magali Baton, Michel Brousse, Jean-Claude Brondani, Alain Chaudeseigne, Jean-Pierre Defrance, Ramon Egea, Jean-Claude Girot, Lionel Grossain, Didier Janicot, Alain Jullien, Didier Menu, Jean-Claude Prieur, Pascale Pierrot-Cracco, Yannick Robert, Frederico Sanchis.

Excusés: Yves Cadot, Raymond-Yves Cairaschi, Jean-Paul Coche, Christian Dyot, Philippe Sudre.

La séance est ouverte à 14 heures.

Michel Brousse accueille l'ensemble des Académiciens. S'adressant plus particulièrement aux nouveaux élus, il leur souhaite la bienvenue et indique que leur intronisation formelle sera réalisée ultérieurement en présentiel dès que la santé financière de l'Académie le permettra.

Le compte rendu de la 33^e séance est approuvé.

Michel Brousse fait un bilan rapide des actions menées depuis le début de l'année 2025. Il rappelle des décisions prises lors de la séance du 21 janvier en présence du président Nomis. Le premier point concerne la préservation des missions de l'Académie. Une valence forte en termes d'observatoire du judo français leur est donc associée dans la poursuite de la réalisation du rapport sur le grade en judo. Le second point ouvre l'accès au statut d'Académicien à de nouveaux membres. En raison de l'élargissement du champ d'action à l'ensemble des secteurs fédéraux, le troisième point établit un déplacement institutionnel vers une dépendance directe vis-à-vis de la présidence.

Les différentes actions menées durant le premier trimestre sont ensuite passées en revue. Les quatre journées d'initiation au *chanbara* en collaboration avec la Maison de la culture du Japon à Paris ont été suivies par la conférence du 13 mai 2025 « Le Judo et les Femmes ». Ces deux manifestations ont été remarquées par la renommée des participants et la grande qualité des interventions. Ceci explique le large succès d'audience (plus de 400 personnes au total pour le

chanbara, près de 1 500 vues sur la chaîne YouTube de la MJCP pour la conférence). Notons également la présence, le 13 mai, de Sanda Čorak membre du comité exécutif de la Fédération internationale de judo.

Michel Brousse fait état de la fin des travaux sur le lexique « Terminologie ». Il donne la rentrée de septembre comme date de parution pour le document. Il indique également l'avancée du projet « Mondo de l'Académie » qui devrait donner lieu à une réalisation prochaine.

Le président Nomis a chargé l'Académie d'une étude sur le métier d'enseignant de judo. Des contacts ont été pris avec les élus et les responsables fédéraux du secteur (David Inquel et Mikael Margerit) afin de préciser les attendus de l'enquête. Michel Brousse rappelle les travaux qui ont été réalisés par la fédération sur le sujet. Il détaille les études et les résultats des enquêtes de 2001, 2018 et 2021. A titre d'information, l'enquête EPODE du Ministère de l'éducation nationale est également présentée.

La question est posée de savoir s'il convient de poursuivre dans le sens des travaux généralistes à vocation exhaustive jusqu'ici menés dans le cadre fédéral ou de s'inspirer de la recherche ponctuelle et répétitive de l'Education nationale pour interroger les pratiques pédagogiques, apprécier et mieux organiser le rôle des enseignants dans une politique de développement du judo français. Les deux approches n'étant nullement exclusives l'une de l'autre.

Michel Brousse cite les chiffres actuels du nombre de licenciés. Il indique que 78% des membres de la fédération sont en âge scolaire. Il en déduit que la décision de pratiquer et surtout de financer l'adhésion et les cotisations de club est entièrement dépendante de la volonté des parents et de l'opinion que ceux-ci ont de l'image positive et éducative de l'activité. Ce point doit être pris en compte dans la constitution de l'enquête sur le métier d'enseignant de judo.

La proposition est donc faite de considérer dans l'étude les modes de transmission et d'évaluation des savoirs dans la double perspective de la préservation et de la promotion de l'image du judo français dans la politique fédérale de développement.

A l'issue de ce temps d'introduction, le débat s'engage entre les Académiciens. Didier Menu insiste sur la nécessité de mieux connaître le détail de la population des enseignants. Il exprime une inquiétude quant à une formation initiale qu'il juge insuffisante et remarque à quel point la rémunération financière dont bénéficient nombreux d'enseignants peut être peu valorisante pour certains. En raison de l'évolution des demandes sociales auxquelles il convient de répondre, Frederico Sanchis insiste sur la variété des fonctions que recouvre l'exercice de la profession. Il regrette le manque d'exigence en vue de l'obtention du premier niveau de diplôme et souhaite qu'un axe politique de développement soit plus clairement explicité. Il remarque, bien qu'il s'agisse d'un domaine auquel beaucoup trop de nouveaux enseignants aspirent, que très peu d'entre eux deviendront de véritables entraîneurs. Ces propos rejoignent l'avis transmis par Jean-Paul Coche qui s'inquiète de voir à quel point, dans les compétitions de jeunes judoka, les actions sont focalisées sur l'obtention de la victoire au détriment de la maîtrise technique de l'activité. Il dénonce l'attitude de nombreux jeunes enseignants qui accentuent cette tendance. Jean-Claude Prieur prend la parole pour noter le déficit en matière de dimension culturelle dans l'enseignement du judo en France. André Andermatt insiste sur la nécessité de prendre en

compte le judo dans une perspective éducative plus large. Frederico Sanchis souhaite que la fédération développe à l'égard des enseignants une relation plus forte de partenariat. Ramon Egea insiste à son tour sur la nécessité de mettre l'accent sur l'aspect éducatif du judo. Il considère que les attentes des parents en matière de socialisation et d'apprentissage des valeurs de citoyenneté sont déterminantes dans le choix d'inscrire les enfants dans un club. Il souligne également la variété des conditions de travail des enseignants qui rend la tâche souvent difficile. Didier Menu intervient à nouveau pour dire l'importance qu'il y a à anticiper la nature de l'enseignement du judo tel qu'il sera dans dix ans et à s'interroger sur le vivier d'où viendront les enseignants de demain. Didier Janicot, de son côté, met en garde contre ce qu'il définit comme une révolution silencieuse, l'affaiblissement constant du niveau de compétences à maîtriser pour des enseignants uniquement sélectionnés à partir du premier niveau de qualification, le CQP. Il poursuit en regrettant l'absence de mise en place d'un système de tutorat qui serait extrêmement bénéfique aux jeunes enseignants.

Magali Baton reprend les éléments de la demande faite par le président Nomis. Elle précise les attentes en termes de rigueur scientifique dans la description détaillée et nécessaire de la population des enseignants. Elle montre un attachement particulier à l'obtention de renseignements et de propositions dans les domaines de la formation initiale et continue. Elle déclare l'intérêt qu'elle porte également à l'examen attentif de certains procédés pédagogiques révélateurs de la qualité de l'enseignement.

En conclusion des échanges riches et nombreux qui ont pu être effectués, Michel Brousse annonce la constitution d'un sous-groupe chargé de l'enquête commanditée par le président Nomis. Un courrier en ce sens sera adressé à l'ensemble des Académiciens afin que les échanges se poursuivent et qu'une méthodologie se mette en place.

Pascale Pierrot-Cracco, lors des questions diverses, indique qu'elle fera parvenir rapidement aux nouveaux Académiciens les renseignements à fournir pour alimenter le site internet de l'Académie.

Michel Brousse remercie l'ensemble des participants présents pour la richesse des échanges qui ont été tenus et pour la qualité des contributions qui démontrent l'importance des travaux de l'Académie dans la préservation des idéaux éducatifs du fondateur du judo.

La clôture des travaux est prononcée à 16 heures 15.

Michel Brousse
Secrétaire de l'Académie française de judo

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Brousse", is written over a red circular stamp. The stamp contains stylized characters, possibly "Judo" or a similar word, in a traditional East Asian script.